**DOCUMENT D’AIDE A L’ENTRETIEN**

# Aide à la préparation du rendez-vous de carrière

**Corps enseignants Professeurs de la Ville de Paris**

Le rendez-­vous de carrière est l’occasion pour l’agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu’au premier rendez-­vous de carrière ou depuis le précédent rendez-­vous de carrière. Il peut notamment s’appuyer sur le « compte rendu du rendez-­vous de carrière » et sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation, (arrêté du 1er juillet 2013-­ BO n°30 du 25 juillet 2013)

Le document d’aide à l’entretien a pour objectif de servir de conducteur pour l’entretien professionnel. S’il le souhaite, l’agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors de l’entretien. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

Dans le cadre de l’entretien avec l’inspecteur.trice, l’observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.

##  I - ­ Le parcours professionnel

 Postes occupés avant l’accès au corps

 Postes occupés depuis l’accès au corps :

 Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-­dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés

 **II - ­ Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel**

1. **-­ L’agent dans son environnement professionnel propre (la classe, la vie scolaire): compétences liées à la maitrise de l’enseignement, compétences didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques**

L’agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum).

1. **-­ L’agent inscrit dans une dimension collective**

L’agent s’appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l’école/l’établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l’environnement (20 lignes maximum)

### -­ L’agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L’agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu’explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d’accompagnement (10 lignes maximum).

##  III - ­ Souhait(s) d’évolution professionnelle, de diversification des fonctions

L’agent qui le souhaite formule ses souhaits d’évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, mobilité vers d’autres types d’établissement scolaires, vers d’autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collèges, lycées, post bac, enseignement à l’étranger, par voie de détachement notamment), vers d’autres corps de la fonction publique (attachés, conseillers des activités physiques et sportives…)

|  |
| --- |
|  |

L’agent qui le souhaite formule ses souhaits d’évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, professeur relais, formateur, mobilité vers d’autres types d’établissement scolaires, vers d’autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, détachement en collège, lycée, post bac, enseignement à l’étranger,…), vers d’autres métiers de l’enseignement, vers les corps d’encadrement, vers d’autres corps de la fonction publique (postes d’attachés) , etc. (20 lignes maximum

